



LA COMMUNE DE PONT-A-CELLES RECHERCHE UN(E) ACCUEILLANT(E) EXTRASCOLAIRE (F/H/X) - CONTRAT A DUREE DETERMINEE ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

VOTRE FONCTION

Vous assurerez l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans (ainsi que des parents) en dehors des heures de cours pendant l'année scolaire, notamment en :

- établissant une relation de confiance avec les enfants et les parents ;
- contribuant à l'épanouissement des enfants par l'organisation d'activités de développement adaptées à leur capacité et à leur rythme ;
- contribuant à la cohésion sociale en favorisant l'intégration de publics différents dans un même milieu ;
- améliorant la qualité de l'accueil ;
- renseignant les usagers sur l'accueil extrascolaire.

Vous pourrez veiller au bon déroulement des repas (distribution, aide, respect des règles d'hygiène).

Vous pourrez également encadrer les enfants, lors des journées pédagogiques et préparer des animations thématiques.

Vous veillerez au respect du règlement d'ordre intérieur.

Vous participerez aux réunions d'équipe et assurerez la gestion, l'entretien et le rangement du matériel.

VOTRE PROFIL

- Être dynamique, patient, créatif, disponible, compréhensif et enthousiaste.
- Avoir le sens des responsabilités.
- Savoir faire preuve de respect, d'empathie et de patience.
- Disposer de bonnes capacités de communication.
- Savoir faire preuve d'assertivité.
- Être capable de travailler en autonomie mais aussi en équipe.
- Être capable de gérer des situations imprévues.
- Être rigoureux(se).
- Faire preuve de flexibilité et d'adaptation.
- Avoir une bonne résistance au stress et à la pression, à la fatigue physique et au bruit.
- Savoir encadrer un groupe d'enfants.
- Savoir établir une relation de confiance avec les parents.
- Savoir adopter et maintenir des attitudes éducatives conformément au projet pédagogique de l'AES.
- Savoir assurer la sécurité et prévenir les accidents.
- Savoir organiser et animer des jeux, des ateliers d'éveil et d'expression.
- Savoir détecter et signaler des changements et/ou des dysfonctionnements relationnels entre enfants.
- Être en capacité de créer et améliorer l'esprit d'équipe en partageant ses avis et ses idées.
- Faire preuve de fiabilité.
- Agir de manière intègre, conformément aux attentes de l'organisation, respecter la confidentialité et les engagements et éviter toute forme de partialité.

CONDITIONS D'ACCES A LA FONCTION

- Être titulaire d'un diplôme adapté à la fonction (auxiliaire de l'enfance, éducateur A2, animateur de centre de vacances, puériculteur/trice) ou avoir votre formation ATL de 100h.
- Disposer d'un permis A ou B et d'un moyen de locomotion (plusieurs implantations scolaires).
- Fournir un extrait de casier judiciaire modèle 596.2.
- Être prêt à accepter un travail à temps partiel et à horaire coupé.

NOUS VOUS PROPOSONS

- Un contrat à durée déterminée de 24h/semaine pour l'année scolaire 2024/2025 renouvelable.
- Des titres-repas d'une valeur faciale de 6 €.
- Un poste dynamique et épanouissant.
- Un cadre de travail agréable.

MODALITES DE CANDIDATURE

Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être envoyées à l'attention du Collège communal par e-mail (nathalie.dupont@pontacelles.be) **pour le 16 août 2024 au plus tard.**

Elles devront **obligatoirement** être accompagnées des documents requis pour l'accès à la fonction (copie du diplôme et du permis de conduire).

L'extrait de casier judiciaire devra être fourni au plus tard au moment de l'engagement.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Dupont (coordinatrice extrascolaire – Tél. 071/84.90.72).

En remettant votre candidature, vous acceptez que toutes vos données personnelles soient utilisées, exploitées, traitées par l'Administration communale de Pont-à-Celles dans le cadre de la présente procédure. Vos données personnelles seront conservées le temps nécessaire du traitement de votre candidature. Pour les candidats non retenus à l'issue des épreuves, les informations les concernant seront conservées durant une période d'un an et supprimée de nos bases de données à l'issue de ce délai. Les données à caractère personnel recueillies dans le cadre de la procédure d'appel à candidature ne seront ni transmises à des tiers ni transférées en-dehors de l'Union européenne. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de vos données personnelles.

Pour exercer ce droit, vous pouvez nous écrire à l'adresse mail suivante : dpo@pontacelles.be ou par voie postale à l'attention du Collège communal, place communale 22 à 6230 Pont-à-Celles en indiquant le droit que vous souhaitez exercer et les données concernées.